



Sécurité sur les chantiers et conditions de travail

Par **Couvreur60**, le **03/06/2013** à **15:32**

Bonjour, je travaille pour une entreprise de couverture, plomberie. Nous sommes 2, mon patron et moi. Plusieurs détails me permettent de penser que les conditions de sécurité sur les chantiers ne sont jamais respectés. Mon patron refuse de me payer mes tenues de travail ainsi que des chaussures de sécurité, je monte sur les toits sans aucune sécurité, je ne suis pas attaché et très souvent seul, le patron quittant le chantier quasiment tout le temps, pas d'échafaudage, rien que des échelles! Aucune trousse de secours, ce qui fait que lorsque je me blesse, je dois m'arranger pour couvrir les plaies avec du papier et du "chaterton" ! Et que dire de mon patron qui vole chez les clients? (livres, matériel, bouteilles de vin, de champagne etc.....?) Parfois il prend une journée et de ce fait me dit de rester chez moi, ce qui fait que je ne suis pas payé! J'aimerais avoir des conseils svp? Tout cela est-il légal? Cordialement, Couvreur60.